



académie
Bordeaux



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Sébastien GASC,

Principal du collège de Lacanau

A

Tous les parents d'élèves

Lacanau. le 16 octobre 2019

**OBJET : CROSS Départemental – Mercredi 04 décembre 2019 –
Consignes de sécurité et de circulation**

Madame, Monsieur,

Collège de Lacanau

L'Union Nationale des Sports Scolaires organise le Cross départemental à Lacanau. Afin d'assurer la sécurité des 1 200 participants, **les accès à l'établissement et à ses abords seront réglementés et perturbés durant la journée du mercredi 04 décembre 2019.**

Vous trouverez ci-dessous les contraintes et consignes que je vous demande de bien vouloir respecter.

Affaire suivie par

Mme Edith DESCHAMPS

et M. Alain DULON

Téléphone

05.57.17.70.40

Courriel

ce.0333287u@ac-bordeaux.fr

1- Accès au collège de 08h30 à 10h00 :

- Les transports scolaires seront assurés normalement et les élèves seront déposés devant l'établissement comme tous les jours.
- De même, les parents pourront déposer leurs enfants directement devant le collège comme habituellement.
- En revanche, **le grand parking sera fermé à la circulation et interdit au stationnement.**

2- Accès au collège après 10h00.

A partir de 10h, l'accès sera totalement fermé aux personnes extérieures à l'établissement au niveau du rond-point situé avant l'établissement.

3- Départ des élèves à l'issue de la matinée.

- Pour les élèves quittant l'établissement à 11h30, les parents devront veiller à arriver au moment de la fin des cours (pas en avance) pour récupérer leur enfant au niveau du

dernier rond-point, ou encore plus en amont de l'établissement.

- **Pour les sorties à 12h30** : Seuls les bus seront autorisés à accéder au parking bus pour permettre la montée des élèves. Le départ s'effectuera à 12h30. L'accès sera ensuite totalement fermé à toute circulation.

Pour les élèves n'utilisant pas les transports scolaires, **les parents ne pourront récupérer leur enfant qu'au niveau du rond-point ou encore plus en amont.** Il est demandé aux familles de n'arriver que pour 12h30 et pas en avance afin de ne pas saturer l'accès au site.

Afin d'assurer la circulation et le respect de la réglementation des accès au site du Cross, un dispositif de sécurité sera assuré par les services de la Police Municipale et de la Gendarmerie.

Enfin, j'invite toutes les familles dont les élèves peuvent bénéficier du transport scolaire à privilégier ce mode de transport ce jour-là afin de limiter la circulation des véhicules.

Comptant sur votre compréhension, je vous remercie de votre précieuse collaboration afin que cet événement sportif puisse se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité possible.

Bien cordialement.

Le Principal,
Sébastien GASC

